

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



**ARMP**  
AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 234/2025

A LA SOCIETE CENTRAL MOTORS SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/MIN-UH/SG-UH/CGPMP/2023, conclu avec le Ministère de l'Urbanisme et Habitat, pour un montant total hors taxe dollars américains cinq cent quatre-vingt-neuf mille six cent cinquante-cinq, dix-sept centimes (USD 589 655,17) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille cent vingt-sept, cinquante-neuf centimes (USD 4 127,59), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 16/10/2025

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Didier DJIMINGALO  
Directeur Général Adjoint